



## Code de vie 2025-2026 Pour un milieu de vie stimulant, sain et sécuritaire

Comportements et attitudes qui portent à **accorder une considération** (empathie, bienveillance et attention) à soi, à l'autre et à son milieu.

**RESPECT**

Manière d'agir qui demande une **constance et une cohérence**, appuyée sur des attitudes qui favorisent la **persévérance, l'effort et l'utilisation de choix logiques**.

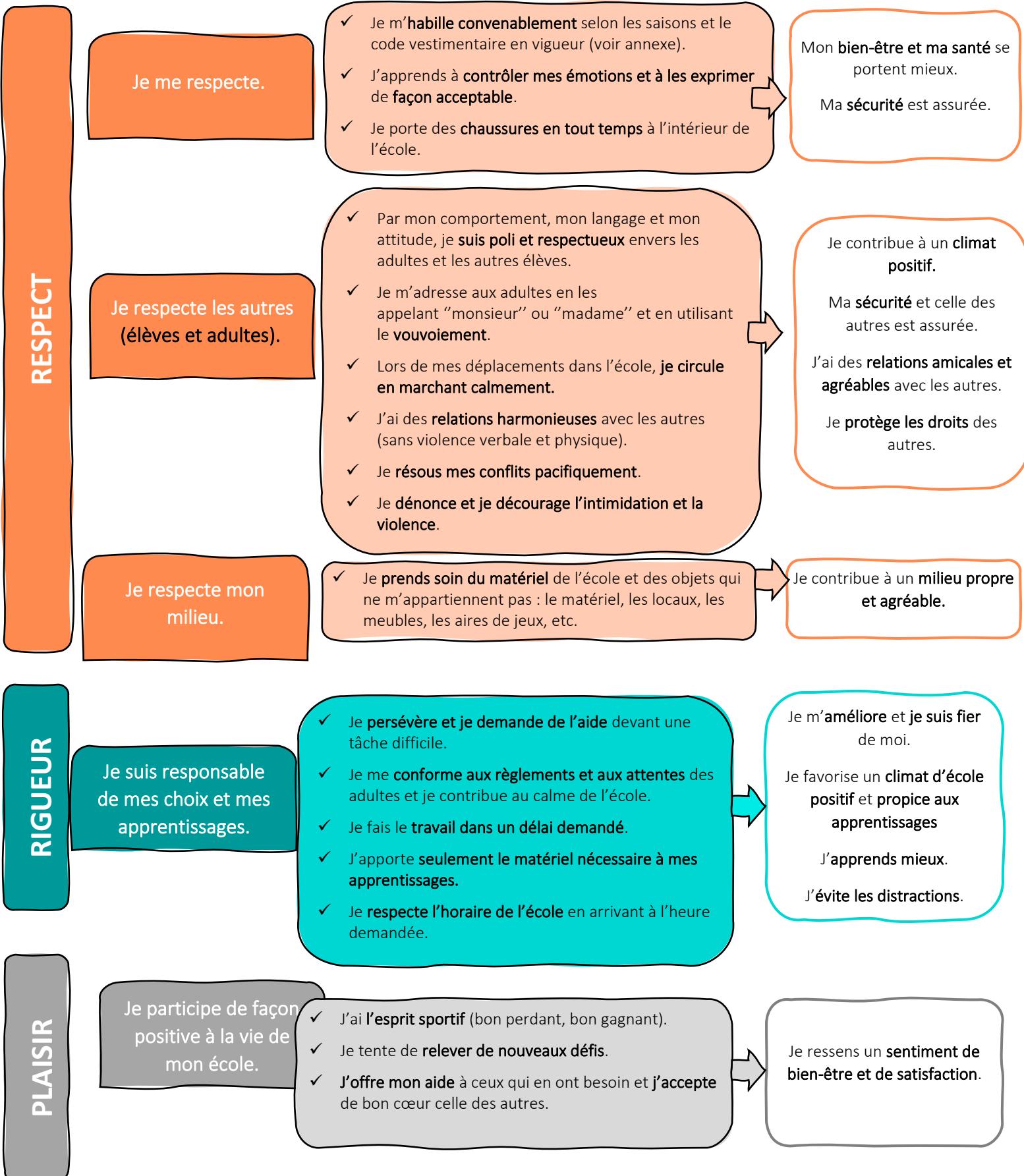
**RIGUEUR**

Sentiment de **satisfaction** et de **bien-être** relié à un climat harmonieux et à des **activités pédagogiques et ludiques** axées sur les **intérêts des enfants**.

**PLAISIR**

### ♡ Notre école reconnaît :

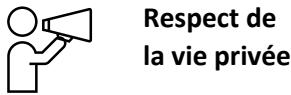
- 1° le **droit** des élèves et du personnel de l'école d'évoluer dans un **milieu propice à l'apprentissage** et à l'**épanouissement** et dans un **environnement respectueux, bienveillant, accueillant, tolérant, sécuritaire, sain et inclusif**, au sein duquel la collaboration, l'entraide et l'écoute sont des valeurs partagées;
- 2° le **devoir** des élèves de faire **preuve de civisme** en tout temps envers les autres élèves et le personnel de l'école, de **respecter l'autorité** et leur **milieu d'apprentissage** et de cultiver des **comportements positifs** qui favorisent leur engagement dans leur réussite scolaire.



# UTILISATION DES APPAREILS ÉLECTRONIQUES

\* Du début à la fin des classes, il est **interdit** d'utiliser un **téléphone cellulaire, des écouteurs ou d'autres appareils électroniques mobiles personnels** dans tous les locaux, sur le terrain de l'école et à l'extérieur de l'école lors des activités scolaires. La direction peut faire des **exceptions** pour : 1-une utilisation pédagogique prévue par l'enseignant, 2-les besoins particuliers d'un élève handicapé ou en difficulté d'apprentissage, 3-des raisons liées à l'état de santé d'un élève, 4- lors d'une situation d'urgence pour contacter les secours ou offrir une assistance.

Si la règle n'est **pas respectée**, l'appareil sera **confisqué** jusqu'à la fin de la journée (tu devras le récupérer auprès du secrétariat) et tes parents seront contactés. Si la situation se reproduit, nous pourrions appliquer des mesures supplémentaires.



Respect de  
la vie privée



**Avant de capter (enregistrer) l'image ou la voix des autres** tu dois obtenir le consentement des personnes visées. Pour un mineur, tu dois en plus obtenir le consentement de son parent.



**Lors d'utilisation des réseaux sociaux**, tu dois respecter la réputation et la vie privée des autres. Notamment, tu dois obtenir leur consentement pour la diffusion de leur voix et de leur image. Tu dois faire preuve de respect dans tes publications.



## POUR LE SERVICE DE SURVEILLANCE DU DINER - QUELQUES PARTICULARITÉS

Les règles de l'école s'appliquent toujours sur l'heure du dîner!

Je contribue à un dîner agréable :	<input checked="" type="checkbox"/> Je reste assis et je mange calmement. <input checked="" type="checkbox"/> Je lève la main et je demande la permission avant de me lever ou de me déplacer. <input checked="" type="checkbox"/> Je parle à voix basse.
Je prends soin de mon environnement :	<input checked="" type="checkbox"/> Je nettoie les dégâts et je jette les déchets. <input checked="" type="checkbox"/> Je range mes objets aux endroits prévus.
Je me comporte de façon sécuritaire :	<input checked="" type="checkbox"/> Je ne partage pas de nourriture. <input checked="" type="checkbox"/> Je circule dans l'école en marchant.
Je respecte les autres en gestes et en paroles :	<input checked="" type="checkbox"/> Je parle poliment aux élèves et aux adultes de l'école (j'utilise un ton et un langage qui n'est pas vulgaire ou méchant). <input checked="" type="checkbox"/> J'ai des relations harmonieuses avec les autres élèves.

## POUR LE SERVICE DE GARDE

Les règles de l'école s'appliquent toujours. Vous pouvez également vous référer au document des Règles de régie interne du service de garde.



## INTERDICTIONS

Sont **strictement interdits tous les comportements d'intimidation et de violence**, c'est-à-dire : dans la bâtisse et la cour, dans les autobus scolaires, sur les lieux des sorties scolaires et lorsque tu utilises les médias sociaux (texto, courriel, réseaux sociaux comme Facebook, etc.). Nous allons aussi intervenir lorsque des actes commis à l'extérieur de l'école ont des conséquences négatives sur la vie des élèves à l'école

\* Le plan de lutte violence et intimidation de notre école est disponible sur notre site internet

**La violence c'est ...** lorsque quelqu'un, avec de **mauvaises intentions, veut blesser** une autre personne :

- avec ses **gestes** (frapper, bousculer, lancer des objets, etc.) ou;
- avec ses **paroles** (insulter, menacer, dire des fausses histoires sur les autres ou des choses méchantes, etc.).

La violence peut s'exprimer en personne directement ou non (en utilisant des médias sociaux ou internet, par le biais d'une autre personne).

**L'intimidation c'est ...** lorsque quelqu'un utilise la **violence** auprès d'une personne:

- de manière **répétitive** (le fait souvent);
- qui a de la **difficulté à se défendre** (parce que celle-ci est moins forte, plus petite ou moins populaire);
- pour **provoquer de la détresse** (la victime se sent malheureuse, mis à part, en danger, etc.).

Dans notre école, tu peux dénoncer les actes de violence et d'intimidation de la façon suivante :

- À la direction (téléphone ou courriel)
- À un adulte de l'école en qui tu as confiance

**Selon la nature du geste commis, une conséquence sera appliquée. Elle tiendra compte de la gravité du geste, sa récurrence (se reproduit) ou la fréquence d'autres comportements d'intimidation ou de violence de nature différente.**

## INTERVENTIONS POSSIBLES

LORSQUE TU NE RESPECTES PAS L'UNE DES RÈGLES DE CONDUITE, VOICI LES INTERVENTIONS QUE NOUS POURRONS FAIRE AUPRÈS DE TOI (selon la nature du comportement, sa gravité, sa récurrence ou sa fréquence) :

- Te faire un rappel formel du comportement attendu (avertissement)
- Pratiquer le comportement attendu
- Mettre en place des petits changements autour de toi pour t'aider (changer de place, utiliser des stratégies pour retrouver le calme, avoir une responsabilité, etc.)
- Informer ton parent de la situation (Billet d'information, courriel, appel, etc.)
- Réparer ton geste : nettoyer les dégâts, réparer quelque chose, remplacer ce qui a été brisé, faire des excuses (verbales, écrites, avec un dessin), poser un geste gentil, faire des travaux dans l'école.)
- Reprendre à un moment précis le temps que tu as perdu ou que tu as fait perdre aux autres (après l'école, pédagogique, etc.)
- Apprendre en utilisant un outil (feuille de route, réflexion écrite, lettre d'excuses, etc.)
- Être limité dans l'utilisation du matériel : te donner du matériel spécifique à utiliser, te limiter l'accès au matériel pour un certain temps, te faire confisquer un objet personnel
- Être supervisé lors d'une récréation pour apprendre à bien jouer avec les autres
- Participer à une rencontre pour trouver des solutions et les appliquer
- Participer à un cercle de discussion où tu échanges avec d'autres personnes sur un sujet pour t'aider à développer tes compétences.
- Être en suspension interne ou externe de la classe, de l'école ou du service de garde
- Toutes autres interventions jugée pertinentes par le personnel de l'école, pouvant aller jusqu'à l'expulsion de l'école.

## TON ATTITUDE POSITIVE ET TES BONS COMPORTEMENTS SERONT SOULIGNÉS D'UNE MANIÈRE PARTICULIÈRE

- Des félicitations
- Un coup de cœur
- Un certificat
- Un commentaire positif
- Un privilège en classe
- Un privilège dans l'école
- Une participation à l'activité récompense école
- Toutes autres formes de reconnaissance



## SYSTÈME DE RENFORCEMENT POSITIF

Un système de renforcement positif sera mis de l'avant au sein de notre école afin d'encourager les élèves à adopter les comportements attendus au présent code de vie. Ils pourront ainsi contribuer à créer un climat sain, sécuritaire et bienveillant pour tous. Des activités récompense-école seront organisés pour souligner l'engagement des élèves et développer leur sentiment d'appartenance à l'école.

---

### Je m'engage à :

- **Respecter les règles de mon école et de ma classe en tout temps et peu importe le moyen utilisé (en ligne et hors ligne);**
- **Respecter l'autorité des adultes (en collaborant avec eux et en suivant leurs consignes);**
- **Adopter un comportement empreint de civisme en tout temps.**

Signature de l'élève : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Signature d'un parent : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

## ANNEXE

### CODE VESTIMENTAIRE

**Consignes entourant l'habillement dans notre milieu scolaire primaire :**

- Les chandails doivent descendre suffisamment bas pour couvrir le ventre, même avec les bras relevés au-dessus des épaules ;
- Les camisoles doivent avoir des bretelles plus larges que la taille d'un spaghetti (un minimum 2 doigts);
- Les shorts, jupes et robes doivent atteindre la mi-cuisse;
- En éducation physique, l'habillement doit leur permettre de bouger sans contrainte et en toute sécurité, en respectant les autres éléments du code vestimentaire;
- Les souliers et les sandales doivent bien soutenir le pied (pas de « gougounes ») pour éviter les blessures et permettre de courir;